

**Zeitschrift:** Schweizer Volkskunde : Korrespondenzblatt der Schweizerischen Gesellschaft für Volkskunde  
**Herausgeber:** Schweizerische Gesellschaft für Volkskunde  
**Band:** 22 (1932)  
**Heft:** 5

**Artikel:** Vieille chanson montagnarde : rouets Francs-Montagnards et histoires de la veillée  
**Autor:** Beuret, Joseph  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-1004902>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 17.05.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**



Korrespondenzblatt der Schweiz. | Bulletin mensuel de la Société  
Gesellschaft für Volkskunde | suisse des Traditions populaires

22. Jahrgang — Heft 5 — 1932 — Numéro 5 — 22<sup>e</sup> Année

J. BEURET, Vieille Chanson Montagnarde. Rouets Franches-Montagnards et Histoires de la veillée. — Appel. — Trag-Gesellschaften. — Der Lindenstein in Escholz-matt. — Ein Entlibucher Kuhreihen. — Sammlung frühdeutscher Inschriften. — Alte Handwerkerweisheit auf Inschriften. — Rundfrage über die Bockfelsenacht. — Bücherbesprechungen. — Jahresversammlung pro 1932.

#### **Vieille Chanson Montagnarde.**

#### **Rouets Franches-Montagnards et Histoires de la veillée**

par JOSEPH BEURET (Berne).

La contrée des Franches-Montagnes a cette particularité de fournir de bons musiciens et d'excellents chanteurs. Chez eux, l'art de la musique est inné, aussi voit-on beaucoup de familles conserver — encore de nos jours — le culte des chansons d'antan. Je me souviens spécialement de M. EUGÈNE GIRARDIN à Saignelégier, un ancien trompette d'artillerie, dont les rares collègues survivants du régiment aimaient à narrer le souvenir des airs jurassiens qu'il s'avait triller à ravir sur son piston, ou des bonnes vieilles chansons dont il possédait, avec un répertoire choisi, le talent d'une diction du terroir. Ses enfants, très connus dans le Jura, suivirent la tradition et conservèrent nos vieux airs locaux. Chez eux, j'entendis il y a plus de vingt ans la chanson connue sous le titre «Not' Mairie» (Notre Marie), chanson qui se chante encore dans la région des «Pâtures», hameau de la commune de Montfaucon et ailleurs à la Montagne. M. LUCIEN LIÈVRE, dans un charmant petit opuscule intitulé «Dans nos pénates» (Rimes et chansons en patois de l'Ajoie, Imp. Hæffli & Cie., La Chaux-de-Fonds 1926), cite cette même chanson, à laquelle nous

persistons à donner une origine montagnarde. Il est vrai que le barde ajoulot ne précise rien à cet égard. Le talent qu'il a mis à l'arrangement de ces chansons, transcrites en patois d'Ajoie, leur excellente adaptation, comme le mérite de les faire revivre, valent à M. LIÈVRE nos félicitations et notre reconnaissance.

J'ai encore dans l'oreille l'air naïf, mais si prenant sur lequel on chantait ces couplets:

Not' Mairie.

Not' fann' ça lais Mairie tskie Djean,  
Tutrètu diant: oh! lai belle dgens!  
Ais n'y en épp' ainn' dain le velaidge;  
Qu'aiyenche dinche in fra vesaidge;  
J vos dis qu'ais n'y en epp' ainn' tà,  
Po avoi di bos d'vain l'ôta.

La djené que nos nos sont mairiaie  
Sais ros' tot' frotche elle avaie.  
Aivo in gros rond p'nïe d'étschus.  
Vintes airpents de praie pai lai-d'chu;  
J vos dis qu'ai n'y en epp' ainn' ta  
Po avoi di bin d'à l'ôta!

Elle saie coudre, ell' saie tscheng' naie,  
Elle saie dainsie, elle saie tschaintaie,  
Elle ne gremaine djemais tro  
Train qu'i aie bu in bon p'te-co;  
J vos dis qu'ais n'y en epp' ainn' ta  
Po aivoi de l'onedre en l'ôta!

Tos les ans elle ai in afin;  
Ah! se mai d'g'ment en f'saie aitain,  
Nos s'rïn les dgens les meu piaicie,  
D'a Montfacon ai Saigneldgie.  
J vo dis qu'ai n'y en epp' ainn' ta  
Po seivoi rempiâtre in ôta.

Notre Marie.

(Traduction.)

Notre femme<sup>1)</sup> c'est la Marie chez Jean,  
Tout le monde dit: oh! la belle gens.  
Il n'y en a pas une dans le village  
Qui ait ainsi un frais visage.

Je vous dis qu'il n'y en a pas une telle  
Pour avoir du bois devant la maison.

---

<sup>1)</sup> Le paysan montagnard, c'est de vieille tradition, ne tutoie pas sa femme et la mère de famille est entourée de déférence et de respect. La vie patriarcale fut du reste très longtemps en honneur dans les familles agri-

Le juin que nous nous sommes mariés,  
Sa rose toute fraîche, elle avait,  
Avec un gros rond panier d'écus,  
Vingt arpents de prés par dessus.  
Je vous dis qu'il n'y en a pas une telle  
Pour avoir du brin de la maison.

Elle sait coudre, elle sait mimier  
Elle sait danser, elle sait chanter.  
Elle ne dispute jamais trop (foit)  
Quand j'ai bu un bon p'tit coup;  
Je vous dis qu'il n'y en a pas une telle  
Pour avoir de l'ordre à la maison.

Tous les ans elle a un enfant,  
Ah! si ma jument en faisait autant.  
Nous serions les gens le mieux placés  
De Montfaucon à Saignelégier.  
Je vous dis qu'il n'y en a pas une telle  
Pour savoir remplir une maison.

M. LIÈVRE intitule cette même chanson «Not' fanne» (notre femme), titre qui franchement dit mieux et plus que «Not Mairie» (notre Marie) et il ajoute un couplet nouveau pour nous. Jamais nous ne l'avions entendu avant l'apparition de son recueil:

«Ça pouquoi tiain qui yeuv'mon voir,  
Aivain de quemancie ais boir,  
Ais m'y vint touedge ainrud envie  
De criaie vive mais Mairie...

Et de dire qu'ais en epp' ainsi'tâ  
Pou bin fair' mairtchi son otâ...»

*Traduction:*

C'est pourquoi quand je lève mon verre,  
Avant de commencer à boire  
Il me vient toujours une rude envie  
De crier, vive ma Marie...

Et de dire qu'il n'y en a pas une telle  
Pour bien faire marcher (prospérer) une maison.

---

coles du pays. Un seul des fils se mariait et la femme qu'il amenait au ménage commun, était appelée par les membres de ce grand ménage «Notre femme». Elle était somme toute, «la reine» du rucher d'abeilles, animait la ferme, dirigeait les travaux du domaine féminin et assurait la continuité de la race dans ce milieu où l'on se réjouit plus à l'arrivée d'un nouveau né qu'on ne pleure aux enterrements.

Aux Vacheries des Breuleux, ce même chant est connu, mais aussi avec une variante. Si nous opinons pour attribuer aux Franches-Montagnes l'origine de cette chanson c'est que les paroles révèlent bien le caractère de cette région et sa mélodie est gaie et animée comme le montagnard lui-même. On trouve dans le texte une expression bien locale : « *Pò aivo di bos d'vain l'öta* » (Pour avoir du bois devant la maison). En cette contrée, couverte au deux tiers de sa superficie en forêts de sapins géants, l'hiver dure six mois et plus. Pendant la saison, les paysans, nos devanciers, façonnaient et amassaient d'importantes provisions de bois dont ils entouraient leur maison. Ce bois découpé en planchettes pour couvrir les toitures (bardeaux), coupé en bois de feu, ou empilé comme bois de commerce, s'alignait autour de la demeure où on le mettait en évidence. Plus le bois était abondant plus les «tasses» étaient hautes et longues, plus aussi on devinait les ressources et l'aisance du propriétaire... et les jeunes gars du pays... en quête d'une promise... s'arrêtaient par préférence devant ces maisons cossues où les amas de bois représentaient à eux seuls un capital respectable, soupçonnant qu'à l'intérieur règnait le bien-être... et que le vieux «coffre» à linge cachait sous les antiques et inusables toiles de ménage bien alignées, un bas de laine gonflé de jaunets.

Par ironie on dit aussi d'une demoiselle à la poitrine opulente et rebondissante : « *Ell' et di bos d'vint l'öta* » (Elle a du bois devant la maison). Mais le sens propre de ce dicton patois s'éloigne de cette réflexion un peu saugrenue et désigne une fille à marier dont la dot est rondelette.

«Bon ménaidge ai gro femïe d'vint l'öta»

Bon ménage a gros fumier devant la maison a une signification identique. Pour avoir un gros fumier près de sa maison, le paysan doit avoir beaucoup de bétail et son gros troupeau précise sa fortune.

Au bon temps des proverbes les apparences ne pouvaient pas être trompeuses.....

\* \* \*

Dans ce pays aux grands hivers on se réunissait pendant les longues soirées dans la chambre du «poêle» (en patois «poye») pour filer, causer et chanter. Pour l'éclairage de la chambre, on utilisait une petite cheminée «caboinate» ou

«foënetat» à la hauteur d'appui pratiquée dans le mur, près du grand fourneau de pierre ou poêle. On y entretenait un feu clair au moyen de bûchettes de sapin, parfois de hêtre, donnant une plus belle flamme et moins de fumée. Disons en passant que la consommation de bois pour ce genre de *luminaire* était très considérable et dépassait presque celle utilisée pour la préparation des aliments.

Les produits du travail des filandières étaient portés aux tisserands, assez nombreux autrefois dans nos villages et hameaux... il en subsiste encore quelques uns....; ceux-ci façonnaient de la toile du plus fin lin (qui était blanchie sur la neige ou sur le pré), large d'une aune et demie et longue de trente aunes..., de la toile de lin médiocre... de la toile du plus fin Coral<sup>1)</sup>, ou Coral médiocre, et de la toile d'étoupes. En fait d'étoffes ils faisaient du droguet, du drap, du *mi-laine*, espèce de bure presque inusable et des étoffes tout laine. Enfin, le teinturier décorait parfois avec bon goût les étoffes destinées au costume féminin.

Il nous souvient du charme particulier de quelques soirées de ce genre passées au Péchai, aux Montbovats (Commune de Montfaucon) et aux Pommerats; on eût dit que le rythme des rouets, selon l'âge des fileuses fredonnait ces strophes de MAX BUCHON:

«A ta quenouille au ruban blanc  
File, file pour ton galant  
La chemise à plis qu'il mettra  
Bientôt, quand il t'épousera.»

Tandis que sous les doigts décharnés de la vieille grand'mère usée par le travail, le rouet semblait moduler cette complainte:

«A ta quenouille au ruban noir  
File, file, sans trop le laisser voir  
Le linceul dont, quand tu mourras  
L'un de nous t'enveloppera....»

Nous avons dit ailleurs que le rouet était le premier cadeau que le jeune homme offrait à sa future femme et lorsque le trousseau de celle-ci était conduit à son nouveau domicile, au sommet de la voiture attelée à des chevaux enrubannés, trônait bien en vue cet emblème du travail. Le rouet se dénommait en patois «*brogue*» et les fabricants de rouets

<sup>1)</sup> Lorsque les femmes vquaient aux travaux du lin et du chanvre (teillage, macquage etc.) elles recouvraient leur chevelure d'un grand mouchoir bleu à fleurs blanches appelé «*doubia*» tandis que les jeunes filles portaient plus volontiers la «*béguine*».

« *broguies* ». Certains de ces artisans étaient de véritables artistes et l'ouvrage sorti de leurs mains constituait parfois un des plus beaux fleurons de l'art populaire. Le « *broguie* » exerçait en même temps le métier de tourneur sur bois, il connaissait la sculpture et n'ignorait rien de la marqueterie.

Pendant le relai des « *fileuses* », les hommes contaient des choses drôles, presque toujours en patois, des contes moyenâgeux, des « *fôles* » ou des histoires fantastiques; il nous souvient de celle-ci que nous entendions il y a quelque trente ans....

Il y avait une fois, il y a bien longtemps de cela, un beau château à Cugny, sur les bords du Doubs, près des Pommerats. Le seigneur de ce château avait une fille, on ne vit jamais si merveilleuse créature: ses yeux étaient pareils à la petite fleur bleue des prés, ses cheveux plus doux que de la soie, ses lèvres de rubis et ses joues satinées. Quand elle marchait par les allées du parc, c'était comme un printemps avançant parmi les roses. Sa voix était plus douce que le murmure des sources cachées sous les fougères et sa démarche avait tant de grâce et de noblesse que les soupirants se faisaient de plus en plus nombreux.

Tous les damoiseaux des pays environnants venaient solliciter la main de la belle héritière parce qu'elle était riche et fille unique. Mais, successivement le seigneur, son père les évinçait... Un jour pourtant il décida que la main de sa fille serait accordée à celui de ses sujets qui accomplirait la chose la plus extraordinaire. Il le fit annoncer par un héraut, du sommet de la haute tour du château, en fixant la date des épreuves. — Au jour désigné il se présenta quatre concurrents faisant valoir eux-mêmes leur mérite et croyant se surpasser tous en habileté. Le premier venu était un tireur à l'arbalète, le second un dessinateur, le troisième un barbier et le quatrième un homme nu!

Devant une brillante et nombreuse assistance, la joute s'ouvrit dans la cour du château.

Le tireur à l'arbalète traça avec ses flèches sur la girouette placée au sommet de la tour, les initiales de la princesse. Cette performance valut à son auteur des félicitations du seigneur-châtelain et les ovations de la foule.

... Le dessinateur s'approcha timidement de la porte d'honneur et avec un morceau de craie traça une circonfé-



rence et plaça au milieu un point. A l'aide d'un compas, chacun vérifia ce tour d'adresse qui n'avait l'air de rien pour beaucoup de spectateurs. L'exactitude de la circonférence était parfaite. Son auteur en fut complimenté et loué pour ce talent remarquable.

Puis ce fut au barbier! Celui-ci avait enfermé dans une cage un superbe lièvre, qu'il s'agissait de savonner et raser à la course. Au signal donné, il ouvrit la cage, suivit le lièvre dans sa course folle à travers champs, accomplit l'opération et s'en vint triomphant montrer le lièvre parfaitement rasé au maître du château. Ceci paraissait encore plus fort que toutes les exhibitions de ses prédécesseurs. Un enthousiasme général l'acclama, chacun voulait voir le lièvre et avec frénésie l'opinion publique désignait le barbier comme triomphateur de l'épreuve.... Alors ici, le narrateur arrêta son récit. Dans l'assistance jamais un curieux ne fait défaut pour demander: «Et l'homme nu qu'a-t-il fait?»... Le conteur de répondre: «L'homme nu... El aitan que t'allô y baïsie le tschu» (il attend que tu ailles lui baiser le c...)

Nos aïeux jouissaient d'une réputation de gens d'esprit bien établie et ils n'étaient pas les derniers à l'entretenir. Dans notre patois à l'harmonie très sensible et très particulière, au rythme un peu chantant de la phrase qui tantôt se traîne en de nonchalantes longueurs propices à la réflexion, ou se glisse innocemment pour décocher soudain le mot incisif, ils savent en vrais pince-sans-rire tirer leurs effets.

Un jour de foire à X..., un montagnard voit passer le cortège funèbre d'un avocat connu. «Aivo des nouvelles po l'Enfée?» (Avez-vous des nouvelles pour l'Enfer) demande-t-il? «Po-quoi?» (Pourquoi?). «Ça que voili, laivocat Z., qui vait to droit» (C'est que voilà, l'avocat Z. y va tout droit). Ils n'insistent pas, ils jouissent silencieusement de leur bon mot.

Un paysan assistait à distance à un succulent banquet au chef-lieu du district à Saignelégier<sup>1)</sup>, banquet où il n'était pas invité. Il dévorait des yeux les plats qui se succédaient. Un convive lui adresse la parole: «Qu'y a-t-il de neuf chez

<sup>1)</sup> Dans le blason populaire, les habitants de Saignelégier, sont dénommés les «lonetschous» les «gourmands». Voir «Armorial de l'Evêché», manuscrit de A. QUIQUEREZ. (*Archives de l'Etat de Berne*, et armorial du Jura de ARTHUR DAUCOURT. — (Imprimerie les fils de P. BOÉCHAT, Delémont 1918), ce détail expliquerait que l'on attribue cette boutade à la cité principale du pays, où ordinairement se tiennent les fêtes et réunions régionales.



vous? ... Ah ran, que veuillelai pouenne d'etre raicontaie ... (Oh, rien qui vaille la peine d'être raconté.) .... Mais enfin, il y a bien quelque petit évènement? ... Oh queunne né, ai mon qu'vo n'aiemaie saivoi qu' lai vaitsche de not'végîn ai faie cintche véla ... (Oh que non, à moins que vous n'aimiez savoir que la vache de notre voisin a fait cinq veaux! ... Comment, cinq veaux ... cela n'est pas possible, puisque la vache n'a que quatre trayons.

«Tain q'vos vorait ... mais ça dinche» (Tant que vous voudrez, mais c'est ainsi.) — Et que fait le cinquième quand les autres têtent? ... «Ah, mon Due ... ai faie cment moi ... ai révise en aittendjin» ... (Ah mon Dieu, il fait comme moi, il regarde en attendant).

On le voit, la répartie est à détente brusque. Les femmes ont autant de vivacité d'esprit et leur malice sait sourire. Une authentique montagnarde brouillée avec son mari lui avait signifié séparation de corps ... marquée par une planche au milieu du lit. La séparation lui pesa vite. Un soir, à peine couchée, elle se mit à éternuer. «A tes sothaits, lui dit le mari» ... Eh bien, ôte la planche répond la femme ...

\* \* \*

Un éclat de rire général gagnait l'assistance et finissait par s'étouffer sous le bruit monotone des rouets en action. Les bobines s'emplissaient, les écheveaux de fil se multipliaient au cours de ces soirées de travail et de saine et franche gaieté.



Jeune paysanne des  
Franches-Montagnes coiffée  
de la «béguine».



Paysanne montagnarde  
portant la «doubia».